

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02035424

HAL Id: hceres-02035424

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035424>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017459
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Appréciation générale :

La mention de licence comporte trois spécialités : Activité physique adaptée et santé, Management du sport, et Education et motricité.
Le document est assez bien structuré et répond en partie à beaucoup des objectifs et priorités à une mention de licence.
Des originalités sont présentes tant sur les dispositifs de lutttes contre l'échec que sur l'utilisation des TICE.
Le projet semble ambitieux en termes de public et présente davantage une structuration s'appuyant fortement sur les spécialités plutôt que sur la mention.

Les points les plus forts :

1-	Un bon dispositif visant à réduire l'échec avec des enseignants référents et des périodes de soutien avant les périodes d'évaluation.
2-	Les étudiants, au travers de six périodes de stage, ont une très bonne connaissance du milieu professionnel. A ces périodes, s'ajoute également un fort taux d'intervenants professionnels dans les diverses spécialités de la mention.
3-	Une très bonne utilisation des TICE en général et une originalité dans le cadre d'un WIKI « sciences du sport ».

Les points les plus faibles :

1-	L'équipe pédagogique affichée ne présente pas un responsable de la mention, mais trois responsables de spécialités, chose étrange, car la première année est commune au trois spécialités. De plus, le dossier mentionne (dans la partie évaluation des enseignements) des directeurs des études, des responsables des études, des responsables de filières... et peu sont identifiables (ainsi que leur rôle) dans le projet présenté.
2-	Le dossier fait mention d'un module libre que les étudiants peuvent suivre pour obtenir une double compétence, mais la liste de ces modules libres n'est pas présentée.
3-	Les fiches RNCP ne sont pas à jour et présentent des confusions entre mentions et spécialités.

Recommandations :

Il serait souhaitable de mettre en place une équipe de direction avec un coordinateur qui piloterait la mention s'appuyant sur des responsables de filières (déjà présents) assistés de collègues gérant les charges annexes : stages, directions des études, mobilités internationales.

Il conviendrait de poursuivre l'évaluation des enseignements et de décrire au travers d'un manuel de procédures, les actions prises suite aux remarques des étudiants. Une personne extérieure à l'UFR pourrait être associée aux réflexions.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.